

CENTRE D'ETUDES JACQUES GEORGIN

127, chaussée de Charleroi

1060 Bruxelles

Tél. 02 538 83 20

Télé. 02 539 36 50

info@cejg.be



centre d'études
Jacques Georgin

Le **boom démographique** bruxellois :
Quels besoins pour les milieux d'accueil de la petite enfance et les écoles ?
Quelles solutions ?



Les FOCUS du Centre d'études Jacques Georgin

Les FOCUS du Centre d'études Jacques Georgin

Déjà parus dans cette collection :





Le **boom démographique** bruxellois :
Quels besoins pour les milieux d'accueil de la petite
enfance et les écoles ? Quelles solutions ?

Table des matières

Introduction	3
Projections démographiques à Bruxelles	4
Capacité des milieux d'accueil de la petite enfance et des écoles à Bruxelles	8
Les milieux d'accueil de la petite enfance	8
Les constats	8
Les propositions	14
Les écoles	14
Les constats	14
Les propositions	26
Conclusions	28



Introduction

D'après les prévisions du Bureau du Plan, la Région bruxelloise comptera, d'ici dix ans, 1.200.000 habitants, soit 200.000 en plus par rapport à aujourd'hui. Des prévisions qui seront sans doute dépassées, puisque d'après les dernières données actualisées de l'Institut bruxellois de statistique et d'analyse (IBSA), l'essor démographique à Bruxelles serait encore plus important que prévu et l'IBSA prédit que ce cap sera déjà atteint dès 2018.

Depuis plusieurs années, force est de constater que la population bruxelloise augmente plus vite que celle de la Flandre et de la Wallonie, et les prévisions du Bureau du Plan prévoient encore une croissance importante à l'avenir.

Par ailleurs, contrairement aux deux autres Régions, Bruxelles rajeunit. Ainsi, en 2020, on estime qu'un Bruxellois sur cinq aura moins de 14 ans. Ces projections de population anticipent une forte augmentation du nombre de jeunes en âge de scolarité, ce qui va se traduire par une augmentation de la demande scolaire. Or, l'offre scolaire, telle qu'elle existe actuellement, ne pourra pas répondre à l'essor démographique annoncé. En effet, la capacité d'accueil des établissements scolaires est globalement à saturation au sein de la Région bruxelloise. C'est surtout le cas dans le maternel et les premières années du primaire.

Cet essor démographique va amener de nombreux défis pour la Région bruxelloise afin d'accueillir cette population, que ce soit en milieu d'accueil de la petite enfance ou à l'école, pour soigner et loger les familles.

Or, il manque une réflexion prospective plus générale. En effet, si certaines communes ont analysé leurs futurs besoins en milieux d'accueil de la petite enfance et en écoles, et ont adopté des projets d'augmentation de places, ce travail devrait être réalisé au niveau de tout le secteur de la petite enfance et du monde scolaire.

L'heure n'est plus aux études... Place à l'action, à l'instar de la Flandre qui s'est récemment penchée sur cette problématique et a présenté les résultats d'une étude commandée par la Commission communautaire flamande (VGC) sur la capacité d'accueil de l'enseignement fondamental. L'étude met en avant la nécessité de créer de nouvelles écoles et d'agrandir celles existantes. Les bourgmestres des 19 communes bruxelloises ont d'ores et déjà reçu des propositions de création de nouvelles écoles sur leur territoire.

L'objectif de la présente publication vise à faire le point sur l'état de la situation et à formuler des propositions concrètes pour redynamiser l'enseignement francophone à Bruxelles en termes d'offres d'infrastructures car la concurrence de l'enseignement néerlandophone dans les 19 communes se précise...

Par ailleurs, l'offre de places d'accueil pour les milieux d'accueil de la petite enfance doit également se renforcer côté francophone car l'entrisme de Kind & Gezin (le pendant néerlandophone de l'ONE, Office de la naissance et de l'enfance) est de plus en plus perceptible, notamment en matière d'agrément de milieux d'accueil de la petite enfance privés.

Les secteurs de l'enseignement et de l'accueil de la petite enfance doivent répondre dès aujourd'hui aux défis de l'évolution démographique en Région bruxelloise.

C'est avant tout une question d'offre et d'attractivité pour des catégories de population, c'est également renforcer l'emploi francophone dans ces secteurs.

Projections démographiques à Bruxelles

D'après les dernières estimations du Bureau du Plan, la population belge devrait augmenter sur la période de 2000-2060 de 24%. La hausse serait particulièrement importante dans la Région bruxelloise (+38%).¹ Plus précisément, la population bruxelloise devrait augmenter de 200.000 personnes d'ici 2020. Selon l'Institut bruxellois de statistique et d'analyse (IBSA) qui a réévalué les projections démographiques du Bureau du Plan sur base des dernières données disponibles, ce cap sera même franchi dès 2018.² Les données fournies par l'IBSA mettent en évidence une croissance démographique et un rajeunissement de la population plus importants que prévu.

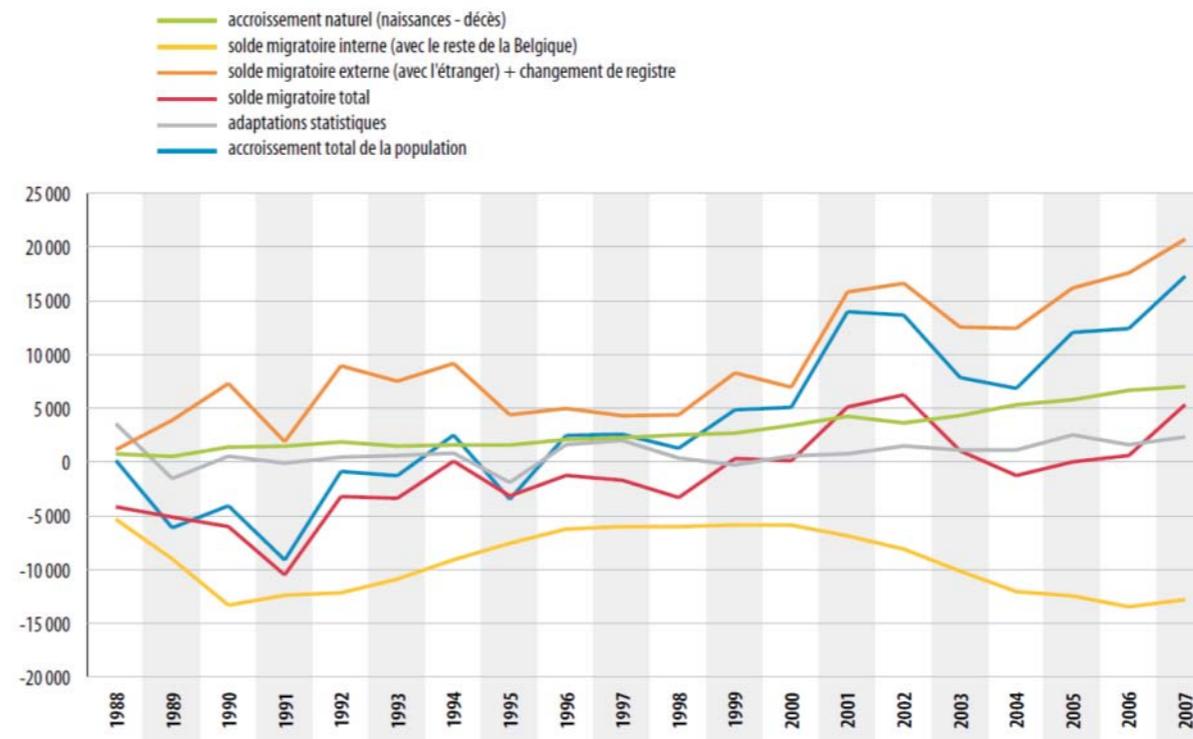
Cette croissance significative au sein de la Région bruxelloise est principalement due à une immigration importante, ainsi qu'à un taux de fécondité supérieur à la moyenne belge.

Le graphique suivant illustre bien cette situation.

¹ Bureau fédéral du Plan, Perspectives de population 2007-2060, mai 2008, p. 111.

² Projections démographiques bruxelloises 2010-2020, Institut bruxellois de statistique et d'analyse, cahiers de l'IBSA, mai 2010, p. 16.

COMPOSANTES DE L'ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA POPULATION BRUXELLOISE



Source : Registre National, DGSIE, traitement par Interface Demography

³ Bureau fédéral du Plan, Perspectives de population 2007-2060, mai 2008, p. 113.

⁴ Projections démographiques bruxelloises 2010-2020, Institut bruxellois de statistique et d'analyse, cahiers de l'IBSA, mai 2010, p. 16.

Ainsi, on constate qu'à l'heure actuelle, on gagne chaque année de l'ordre de 10.000 à 15.000 habitants à Bruxelles, tout en continuant à en perdre pour la périphérie dans le même ordre de grandeur. Toutefois, on a toujours globalement un bilan positif pour la Région bruxelloise et ce, pour deux raisons majeures : les arrivées internationales et un taux de naissance élevé.

Par ailleurs, contrairement aux deux autres Régions, Bruxelles rajeunit et ce rajeunissement de la population est sensible globalement dans la plupart des communes. Si on regarde l'évolution de la structure d'âge de la population de la Région bruxelloise, on constate que Bruxelles bénéficie d'un nombre important de jeunes adultes. En effet, Bruxelles attire de nombreux jeunes adultes parce que la ville est attractive pour ces jeunes, que ce soit en migration interne ou internationale.

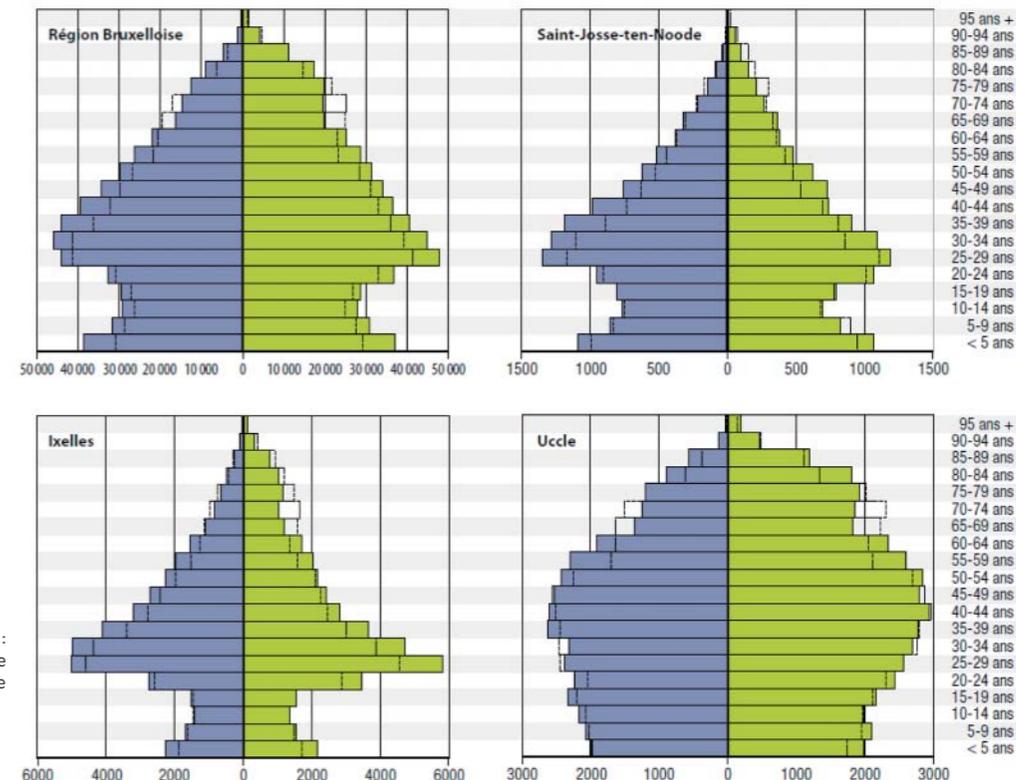
La lecture des graphiques ci-contre montre que la pyramide des âges de la Région bruxelloise n'a pas la forme typique des sociétés occidentales. Elle démontre, au contraire, une natalité vigoureuse et une société relativement jeune. En effet, on a plus de population à tous les âges sauf pour les âges élevés, ce qui traduit bien le rajeunissement de la population.

On estime également qu'en 2020, Bruxelles comptera plus de 240.000 jeunes de moins de 14 ans, soit un Bruxellois sur cinq.³ Ce rajeunissement de la population exercera inexorablement une pression supplémentaire sur les milieux d'accueil de la petite enfance et les écoles.⁴

On constate également que la croissance démographique n'est pas simplement une croissance tous âges confondus. En effet, cette croissance va également modifier la structure de notre population en augmentant la part absolue d'enfants, mais également leur proportion dans la population bruxelloise.

PYRAMIDE DES ÂGES DE LA POPULATION DE LA RÉGION BRUXELLOISE, DE SAINT-JOSSE-TEN-NOODE, IXELLES ET UCCLLE, 01/01/2008 ET 01/01/1998

Hommes 1998 □ Femmes 1998
Hommes 2008 ■ Femmes 2008



Source :
Direction générale Statistique
et Information économique

Capacité des milieux d'accueil de la petite enfance et des écoles à Bruxelles

→ Les milieux d'accueil de la petite enfance

Les constats

Le manque de places d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans est déjà très important sur le territoire de la Communauté française Wallonie-Bruxelles et, plus particulièrement, en Région bruxelloise.

Si l'on se réfère au dernier rapport annuel publié par l'ONE⁵, on constate que le taux de couverture moyen pour la Communauté française Wallonie-Bruxelles - calculant le nombre de places par rapport aux enfants de 0-3 ans et prenant en compte tant le milieu d'accueil subventionné que non-subventionné par l'ONE - est de 25,9%. La Communauté française a pourtant adhéré à la Déclaration européenne de Barcelone visant à atteindre un taux de couverture de 33% d'ici à 2010.

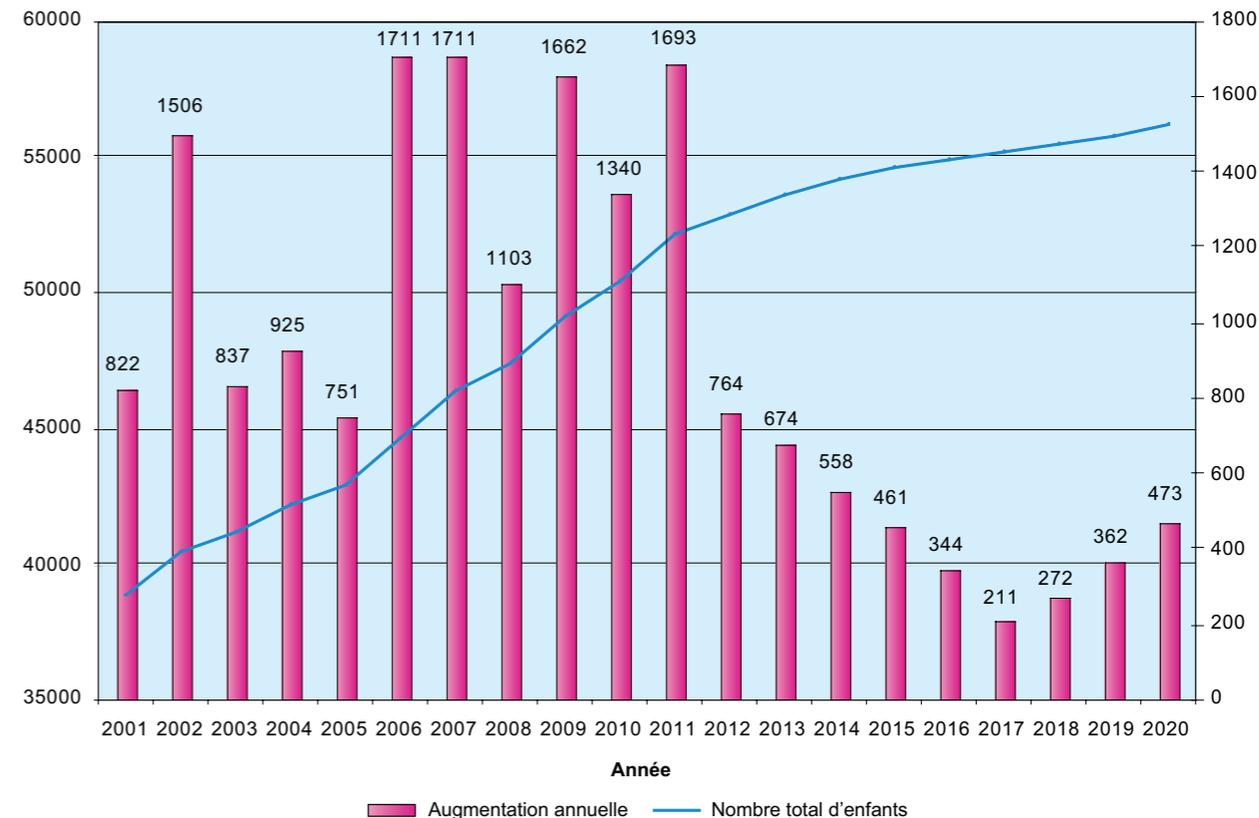
La Région bruxelloise est, au sein de la Communauté française Wallonie-Bruxelles, parmi les plus mal loties puisque son taux de couverture n'est que de 22,6%, alors qu'il était de 22,5% en 2005. Cette situation risque de s'aggraver vu le rajeunissement de sa population.

Ainsi, de 1981 à 2006, le poids relatif des enfants de moins de 3 ans à Bruxelles a augmenté, passant de 3,5 à 4,4% contre 3,1% en Flandre et 3,5 en Wallonie. Depuis 2001, la population de moins de 3 ans est en augmentation constante. Le graphique suivant illustre bien la tendance.⁶

⁵ ONE, Rapport d'activité annuel 2008.

⁶ Baromètre conjoncturel de la Région bruxelloise, n°15 - janvier 2010.

PETITE ENFANCE (enfants de 0 → 3 ans)



Du côté de l'offre, on constate qu'entre 1989 et 2008 :

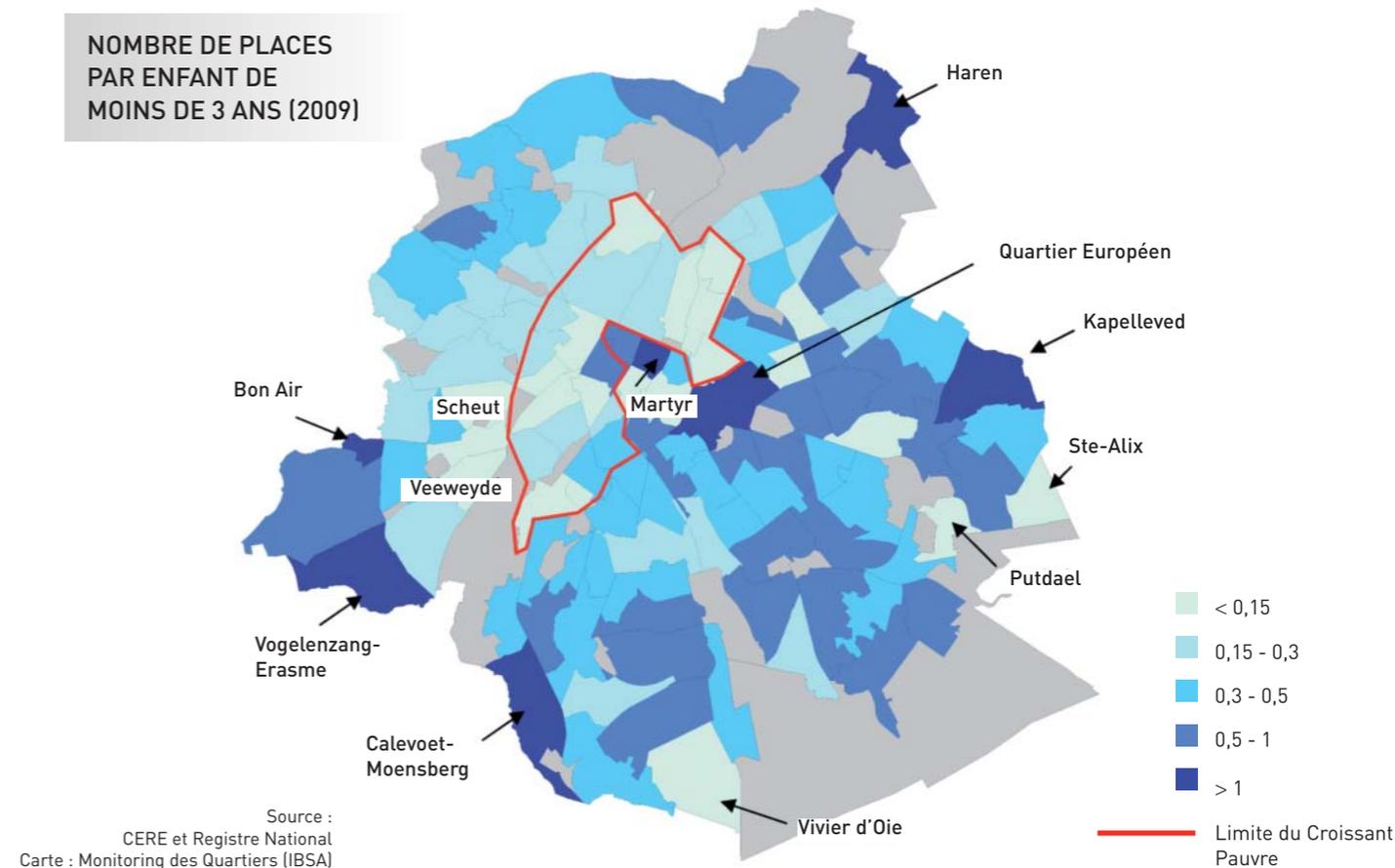
- l'offre de l'ONE est passée de 6.827 à 8.097 places, soit une augmentation de 18% (+1.270) ;
- l'offre de Kind & Gezin est passée, quant à elle, de 2.632 à 7.450 places, soit une augmentation de 182% (+4.818).

On constate, par ailleurs, que la demande évolue plus vite que l'offre puisque de 36.909 enfants en 1995, on est passé, en 2008, à 47.440 enfants de moins de 3 ans en Région bruxelloise, soit une croissance des besoins qui concernent 10.531 enfants. Et ces besoins ne vont faire qu'augmenter puisqu'en 10 ans, la population des moins de 3 ans va croître à Bruxelles de 18,6% pour atteindre le chiffre de 56.254 en 2020, soit 8.814 de plus qu'actuellement.

Les graphiques suivants illustrent le nombre de places disponibles actuellement au sein des milieux d'accueil de la petite enfance bruxelloises par enfant d'un quartier donné.

TERRITOIRE	VALEUR	TERRITOIRE	VALEUR
Moyenne RBC	0,34	Berchem-Sainte-Agathe	0,37
Auderghem	0,67	Ganshoren	0,36
Woluwe-Saint-Lambert	0,62	Saint-Gilles	0,29
Etterbeek	0,54	Jette	0,28
Uccle	0,51	Forest	0,25
Bruxelles	0,50	Schaerbeek	0,23
Ixelles	0,43	Anderlecht	0,21
Èvere	0,38	Saint-Josse-ten-Noode	0,19
Woluwe-Saint-Pierre	0,38	Molenbeek-Saint-Jean	0,17
Watermael-Boitsfort	0,38	Koekelberg	0,14

NOMBRE DE PLACES PAR ENFANT DE MOINS DE 3 ANS (2009)



Il ressort de ces données que la moyenne de la Région bruxelloise est de 0,34, c'est-à-dire qu'il y a une place en milieu d'accueil de la petite enfance pour trois enfants à Bruxelles. Ce chiffre est probablement encore trop favorable par rapport à la situation réelle, puisqu'il y a une série de places qui ne sont pas occupées par des Bruxellois mais par des gens qui viennent travailler à Bruxelles (milieu d'accueil de la petite enfance Clovis, quartiers européens, Erasme,...).

Ce manque de places d'accueil a des conséquences immédiates pour les familles.

En effet, la recherche d'une place d'accueil est tout d'abord source de stress intense pour les parents, alors même que l'enfant n'est pas encore né. Par ailleurs, face aux difficultés rencontrées et aux coûts que peut représenter ce poste pour la famille, l'un des parents ou le parent fait parfois le choix de ne pas reprendre le travail, ou de ne plus faire de démarches pour trouver un emploi. Il convient à ce propos de souligner que ce sont souvent les femmes qui restent à la maison afin de s'occuper des enfants et ce, avec toutes les difficultés qui surviendront par la suite pour se réinsérer sur le marché de l'emploi.

Le manque chronique de places d'accueil sur le territoire de la Région bruxelloise est, en outre, profondément injuste d'un point de vue social puisque les parents les plus aisés auront la possibilité, dans l'éventualité où ils ne trouveraient pas de places d'accueil dans une structure subventionnée, de s'adresser à d'autres types de structures d'accueil plus onéreux.

A cet égard, le Centre d'expertise et de ressource pour l'enfance (CERE) a pu constater qu'entre 1995 et 2007, la part des places d'accueil subventionnées par l'ONE, c'est-à-dire les plus accessibles financièrement, est passée de 50,4% en 1995 à 43,6% en 2007. Il en va d'ailleurs de même pour l'accueil privé de l'ONE puisque celui-ci passe, sur cette même période, de 18,4% en 1995 à 15,6%.⁷

⁷ CERE, Les conditions d'enfance en Région de Bruxelles-Capitale, mars 2007, p.31.

Par ailleurs, comme le montre le tableau ci-dessous, si on regarde d'un peu plus près l'offre de places disponibles à Bruxelles, 77% des places ONE sont publiques et 72% des places Kind & Gezin sont privées.

Nombre de places disponibles au 31 décembre 2008			
Offre publique		Offre privée	
ONE	KIND & GEZIN	ONE	KIND & GEZIN
6.139	1.999	1.958	5.451
TOTAL 15.547			

Ces quelques chiffres appellent plusieurs constats :

- la croissance de la demande est essentiellement comblée par la croissance de l'offre Kind & Gezin ;
- la croissance de la demande est essentiellement comblée par l'offre privée ;
- en grande majorité, l'offre privée s'oriente vers la reconnaissance de Kind & Gezin plutôt que de se tourner vers l'ONE ;
- malgré les différents programmes mis en place (Plan Cigogne I, Plan Cigogne II, Plan Feder, Objectif II, Objectif III, FESC, Actiris, SEMA), on ne peut se satisfaire des résultats, surtout concernant l'offre publique dépendant de l'ONE ;
- rien ne laisse penser que les politiques mises en place vont radicalement changer les constats posés aujourd'hui, surtout si on tient compte de la lenteur des procédures et de la raréfaction des moyens budgétaires.

Les propositions

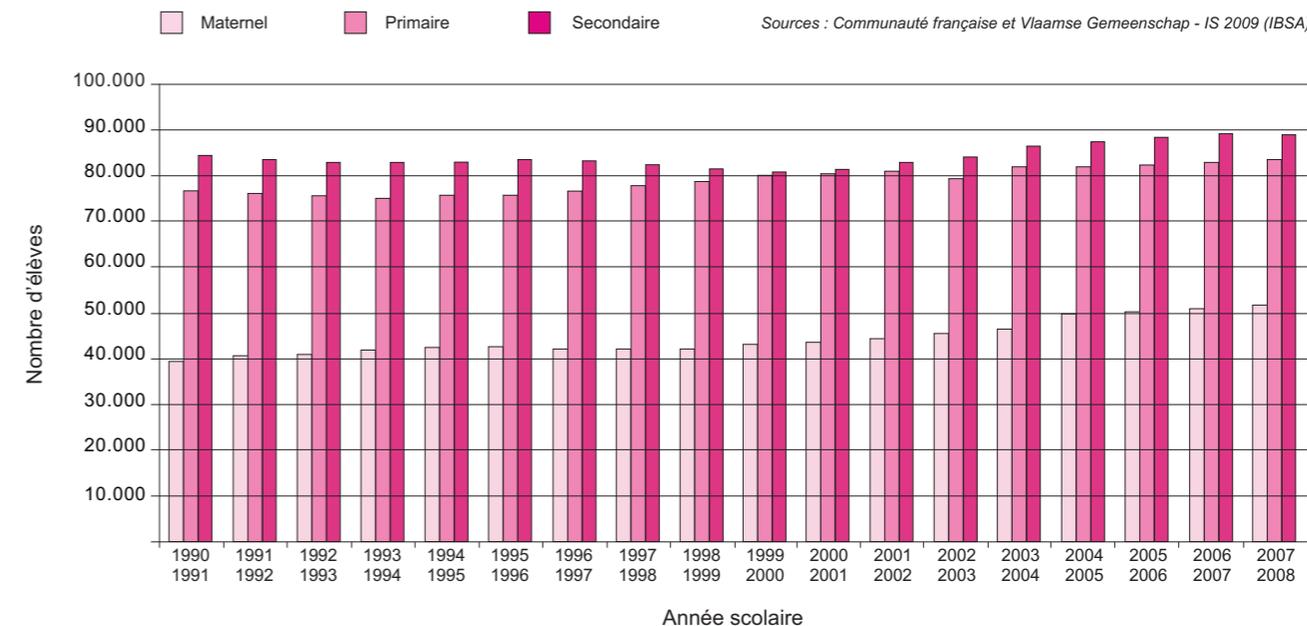
Par conséquent, tout en continuant les efforts visant à augmenter l'offre publique, la stratégie doit être réorientée dans les directions suivantes :

- doper l'offre privée ONE en assouplissant légèrement les normes d'agrément pour les milieux d'accueil de la petite enfance. Si l'offre privée bruxelloise se dirige en priorité vers Kind & Gezin, c'est parce que les normes sont moins strictes, ce qui ne signifie pas plus laxistes ; par exemple, les 1.055 places d'accueil créées à Bruxelles à l'initiative de l'Union européenne relèvent à 100% de Kind & Gezin. L'ONE doit donc impérativement réagir et se repositionner au risque de laisser le champ libre au seul opérateur néerlandophone ;
- développer de nouvelles formes d'accueil pour s'adapter aux nouveaux besoins des parents (horaires plus flexibles, modification de la structure de l'emploi – contrat à durée déterminée, intérim, temps partiels,...). Il devient donc impératif de créer un nouveau cadre décretaal et réglementaire pour ce type d'accueil ;
- encourager des formules de gardiennes d'enfants à domicile en créant un cadre fiscal approprié, en adaptant la formule titres-services et en assouplissant les normes d'encadrement.

→ Les écoles

Les constats

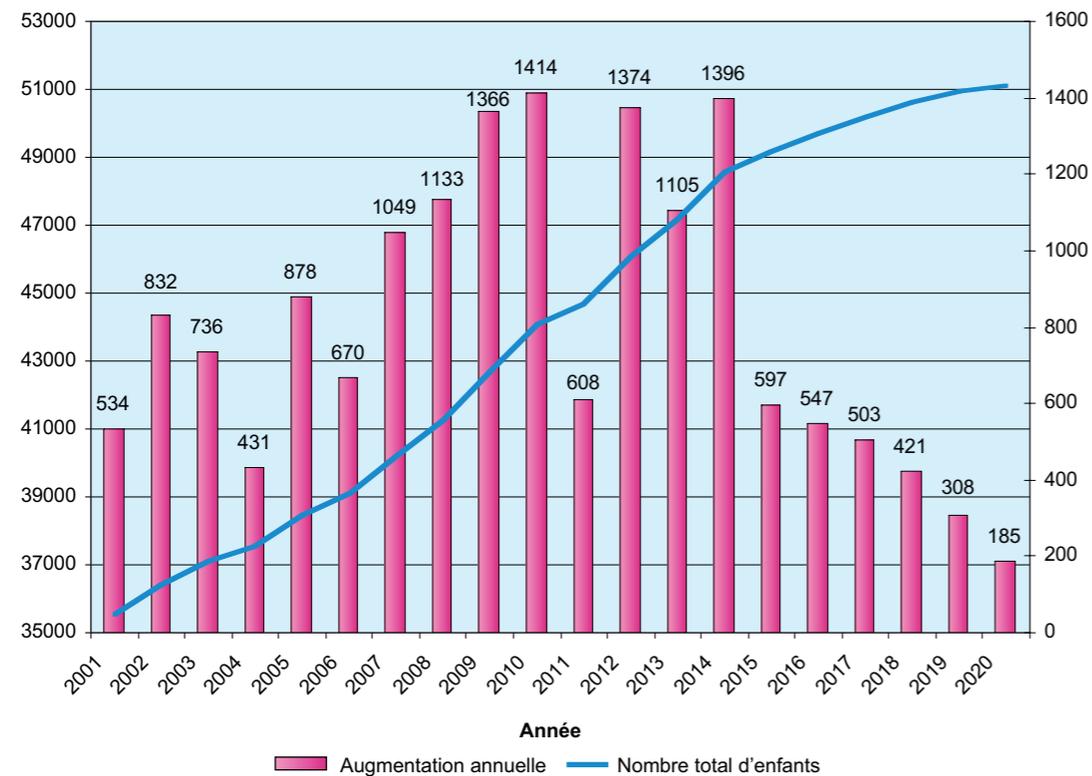
Ces dernières années, on constate que la population scolaire a augmenté de façon croissante pour chacun des niveaux d'enseignement avec, cependant, une petite phase de stagnation à la fin des années 90.



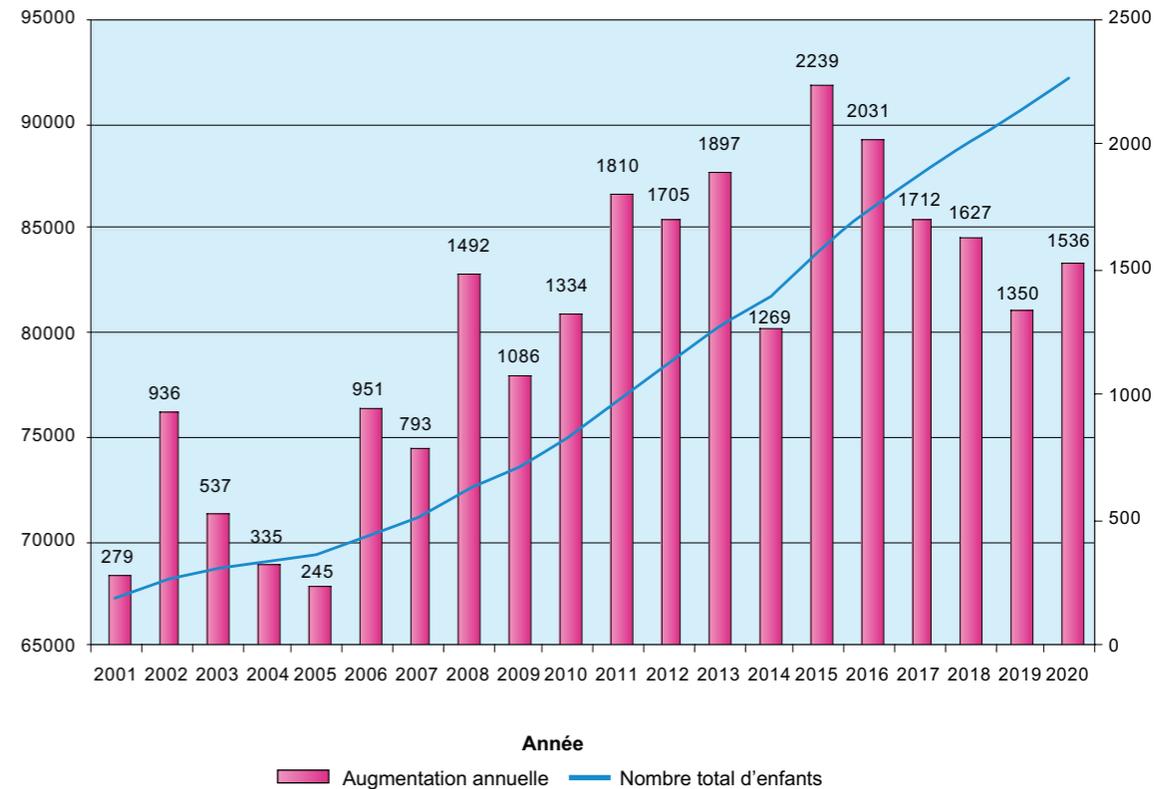
Comme on l'a souligné précédemment, les perspectives en termes de population au sein de la Région bruxelloise anticipent une forte augmentation du nombre de jeunes en âge de scolarité. Cette augmentation de population va se traduire par une augmentation de la demande scolaire.

Les graphiques suivants illustrent ce constat.

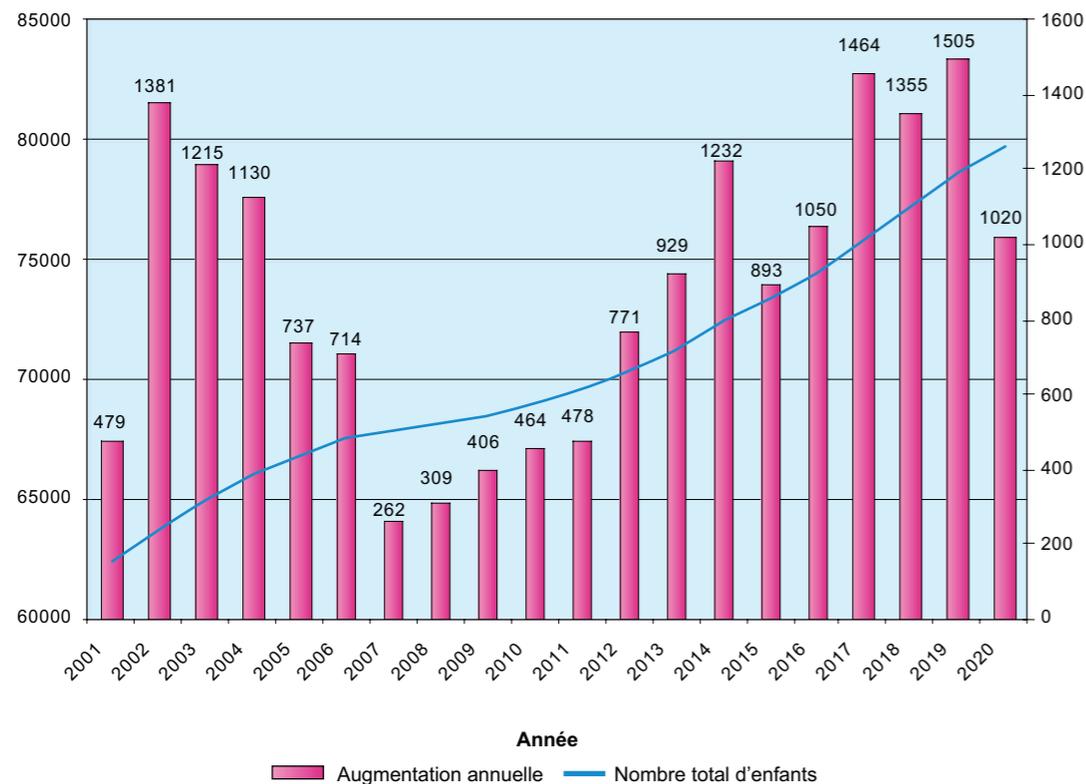
MATERNELLE (enfants de 3 → 6 ans)



PRIMAIRE (enfants de 6 → 12 ans)



SECONDAIRE (enfants de 12 → 18 ans)



La lecture de ces différents graphiques⁸ est éclairante et très logique. On le sait, pour la population des enfants âgés de 0 à 3 ans, l'augmentation a été très forte ces dernières années, mais devrait s'amoinrir à partir de 2011.

Pour ce qui concerne les élèves de l'enseignement maternel et primaire, nous ne faisons qu'amorcer cette forte augmentation. Le tassement de la courbe des effectifs ne s'observera qu'à l'horizon 2014 pour l'enseignement maternel et au-delà de 2020 pour l'enseignement primaire.

Pour ce qui concerne le nombre d'élèves de l'enseignement secondaire, on sera confronté à une forte croissance à partir de 2012.

D'après les derniers chiffres fournis par l'IBSA, d'ici 2015, Bruxelles comptera 23.000 élèves supplémentaires tous cycles confondus. Dès lors, sur base de ses prévisions, il faudrait créer 79 nouvelles écoles d'ici 2015, soit 34 écoles maternelles, 39 écoles primaires et 6 pour le secondaire.⁹

⁸ Graphiques inspirés du Baromètre conjoncturel de la Région bruxelloise, n°15 - janvier 2010.

⁹ Impact de l'essor démographique sur la population scolaire en Région de Bruxelles-Capitale, Institut bruxellois de statistique et d'analyse, cahiers de l'IBSA, juin 2010, p. 36.

Essor démographique des enfants bruxellois en âge scolaire

	Total en 2010	Croissance 2010-2015		Total en 2015	Croissance 2015-2020		Total en 2020
		absolue	relative		absolue	relative	
Maternel	51.885	7.265	14%	59.150	2.056	3%	61.206
Primaire	79.344	10.983	14%	90.327	9.686	11%	100.013
Secondaire	74.142	4.702	6%	78.842	7.807	10%	86.649

	Nombre de places en 2009-2010 (projection)	Ecart entre la population scolaire habitant chaque commune 2014-2015 et le nombre de places disponibles en 2009-2010	Nombre de places à créer d'ici 2014-2015	Nombre d'écoles à ouvrir d'ici 2014-2015	Nombre de places en 2014-2015
MATERNEL					
Anderlecht	6.019	675	600	3	6.619
Auderghem	1.340	77	0	0	1.340
Berchem-Ste-Agathe	1.139	111	100	1	1.239
Bruxelles	9.808	-868	0	0	9.808
Etterbeek	1.910	17	0	0	1.910
Evere	1.707	270	240	1	1.947
Forest	2.268	494	430	2	2.698
Ganshoren	1.388	-222	0	0	1.388
Ixelles	2.518	261	230	1	2.748
Jette	2.743	-93	0	0	2.743
Koekelberg	1.166	237	200	1	1.366
Molenbeek-St-Jean	4.443	2.044	1.790	9	6.233
Saint-Gilles	1.736	729	640	3	2.376
Saint-Josse-ten-Noode	866	767	670	3	1.536
Schaerbeek	5.410	2.363	2.100	10	7.510
Uccle	4.332	-1.174	0	0	4.332
Watermael-Boitsfort	1.169	-167	0	0	1.169
Woluwe-St-Lambert	3.467	-1.398	0	0	3.467
Woluwe-St-Pierre	2.049	-451	0	0	2.049
Région de Bruxelles-Capitale	55.479	3.671	7.000	34	62.479

Source : Impact de l'essor démographique sur la population scolaire en Région de Bruxelles-Capitale, IBSA, Cahiers de l'IBSA, juin 2010, p.31

	Nombre de places en 2009-2010 (projection)	Ecart entre la population scolaire habitant chaque commune 2014-2015 et le nombre de places disponibles en 2009-2010	Nombre de places à créer d'ici 2014-2015	Nombre d'écoles à ouvrir d'ici 2014-2015	Nombre de places en 2014-2015
PRIMAIRE					
Anderlecht	9.145	886	810	3	9.955
Auderghem	2.240	201	180	1	2.420
Berchem-Ste-Agathe	1.573	514	470	2	2.043
Bruxelles	16.444	-2.690	0	0	16.444
Etterbeek	3.105	-336	0	0	3.105
Evere	2.341	785	720	2	3.061
Forest	3.476	755	690	2	4.166
Ganshoren	2.268	-447	0	0	2.268
Ixelles	3.474	328	300	1	3.774
Jette	4.637	-542	0	0	4.637
Koekelberg	1.726	198	180	1	1.906
Molenbeek-St-Jean	6.344	3.036	2.780	9	9.124
Saint-Gilles	2.491	1.174	1.080	4	3.571
Saint-Josse-ten-Noode	1.400	1.081	990	4	2.390
Schaerbeek	8.274	2.876	2.640	9	10.914
Uccle	7.163	-1.662	0	0	7.163
Watermael-Boitsfort	1.610	248	230	1	1.840
Woluwe-St-Lambert	5.229	-1.881	0	0	5.229
Woluwe-St-Pierre	3.415	-551	0	0	3.415
Région de Bruxelles-Capitale	86.354	3.973	11.070	39	97.424

Source : Impact de l'essor démographique sur la population scolaire en Région de Bruxelles-Capitale, IBSA, Cahiers de l'IBSA, juin 2010, p.32

SECONDAIRE

	Nombre de places en 2009-2010 (projection)	Ecart entre la population scolaire 2014-2015 et le nombre de places disponibles en 2009-2010	Nombre de places à créer d'ici 2014-2015	Nombre d'écoles à ouvrir d'ici 2014-2015	Nombre de places en 2014-2015
Evere/Saint-Josse-ten-Noode/Schaerbeek	10.512	3.675	1.500	2	12.012
Berchem-Ste-Agathe/Koekelberg/Molenbeek-St-Jean	4.522	6.450	2.600	3	7.122
Forest	1.943	1.491	600	1	2.543
Région de Bruxelles-Capitale	89.678	-10.836	4.700	6	94.378

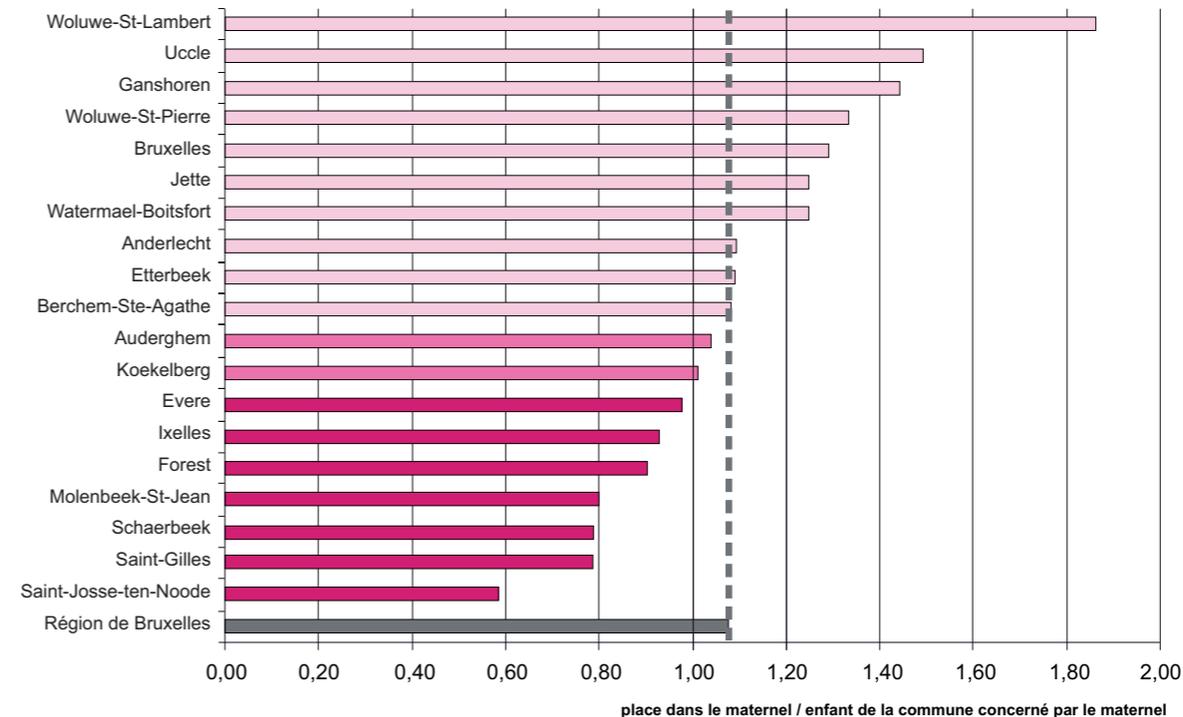
Source : Impact de l'essor démographique sur la population scolaire en Région de Bruxelles-Capitale, IBSA, Cahiers de l'IBSA, juin 2010, p.35

¹⁰ Impact de l'essor démographique sur la population scolaire en région de Bruxelles-Capitale, Institut bruxellois de statistique et d'analyse, cahiers de l'IBSA, juin 2010, p. 8.

Or, à l'heure actuelle, on constate que l'enseignement est globalement à saturation au sein de la Région bruxelloise.¹⁰ C'est surtout le cas dans le maternel et les premières années du primaire. Ainsi, dans le fondamental, quel que soit le réseau d'enseignement, les écoles des communes du nord-ouest de la Région bruxelloise ont atteint leur capacité d'accueil maximale, et ce, alors que l'enseignement fondamental est essentiellement un enseignement de proximité. Plus de 70% des élèves fréquentent une école située à moins de 5 km de leur domicile. Il en va de même au sein de l'enseignement primaire et maternel néerlandophone à Bruxelles qui a fait l'objet d'une étude approfondie en 2009.

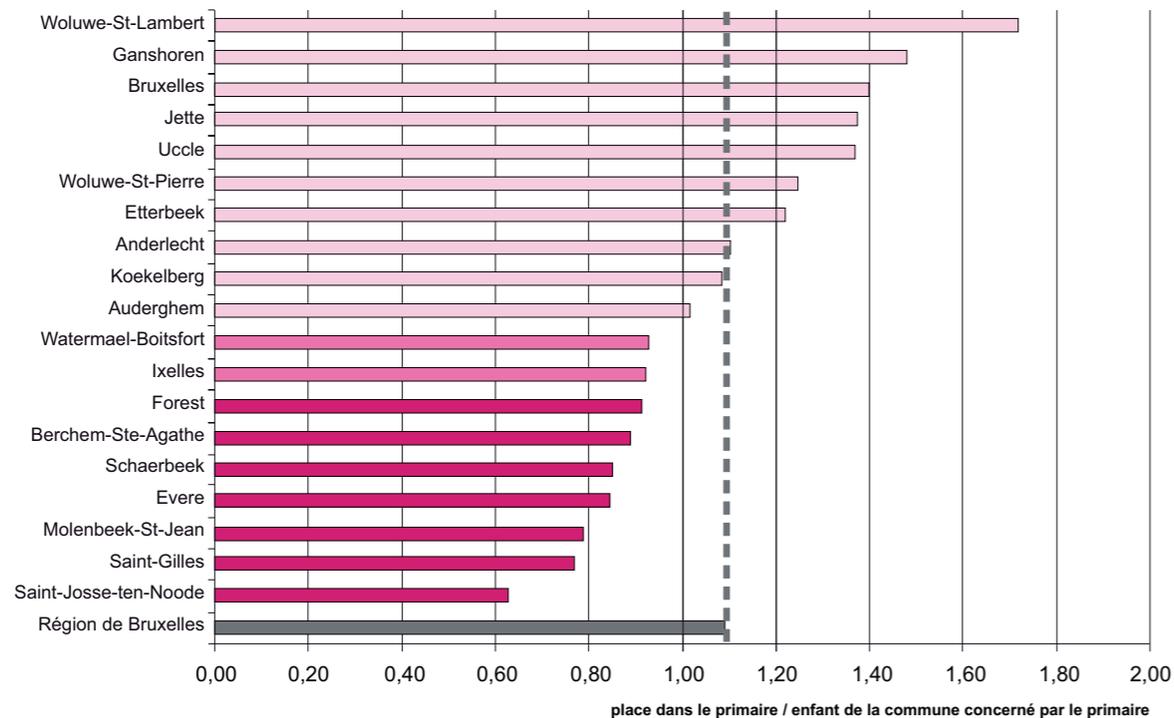
Ces constats rejoignent ceux de l'IBSA, lequel a analysé la capacité d'accueil relative à l'enseignement maternel, primaire et secondaire en 2007-2008 (cf. graphique ci-après). Les communes en déficit sévère ont une capacité d'accueil inférieure à 1 ; les communes en déficit ont une capacité comprise entre 1 et la moyenne régionale, et les communes à saturation ont une capacité supérieure à la moyenne régionale.

Ce graphique de l'IBSA illustre que les communes de Saint-Josse-ten-Noode, Saint-Gilles, Schaerbeek, Molenbeek-Saint-Jean, Forest, Ixelles et Evere ne disposent même pas d'une place dans l'enseignement maternel par enfant de la commune.



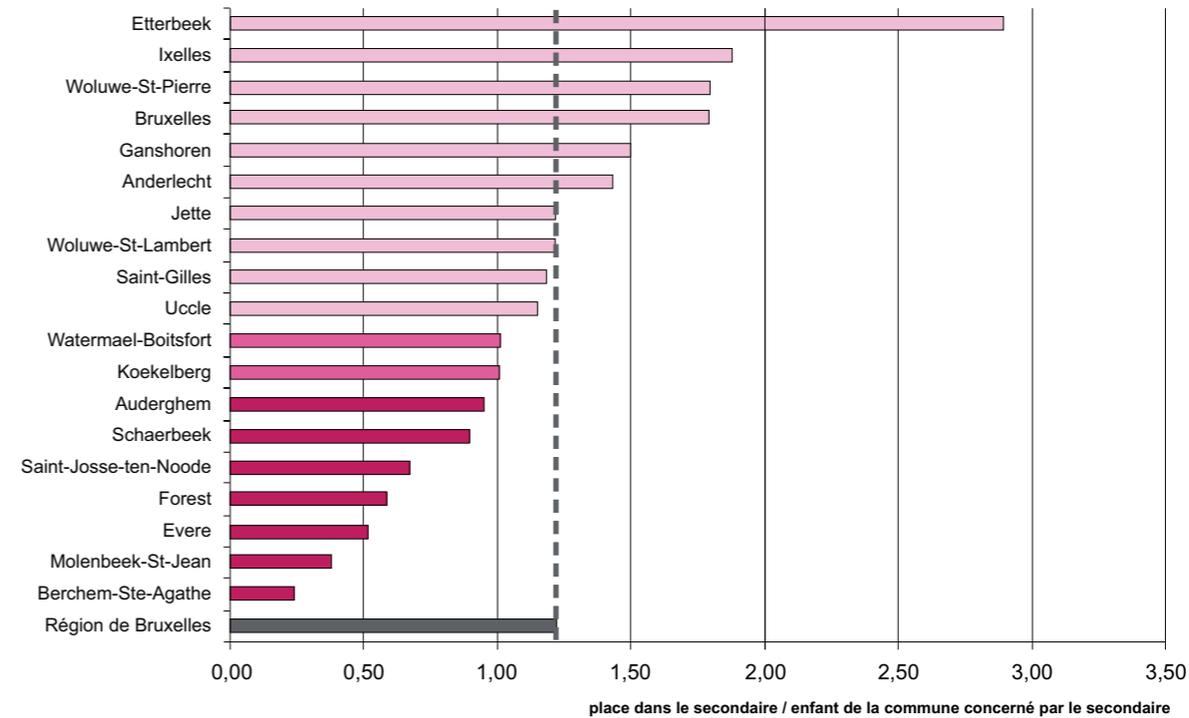
Source : Impact de l'essor démographique sur la population scolaire en Région de Bruxelles-Capitale, IBSA, Cahiers de l'IBSA, juin 2010, p.12

Au niveau de la capacité d'accueil au sein de l'enseignement primaire, on constate que les communes les plus déficitaires au sein de l'enseignement maternel le sont également pour l'enseignement primaire avec d'autres communes telles que Watermael-Boitsfort ou Ixelles.



Source : Impact de l'essor démographique sur la population scolaire en Région de Bruxelles-Capitale, IBSA, Cahiers de l'IBSA, juin 2010, p.15

Au sein de l'enseignement secondaire, on constate que ce sont surtout les communes du nord qui sont en déficit sévère.



Source : Impact de l'essor démographique sur la population scolaire en Région de Bruxelles-Capitale, IBSA, Cahiers de l'IBSA, juin 2010, p.18

¹¹ Impact de l'essor démographique sur la population scolaire en Région de Bruxelles-Capitale, Institut bruxellois de statistique et d'analyse, cahiers de l'IBSA, juin 2010, p. 7.

Par conséquent, la capacité d'accueil de l'enseignement à Bruxelles devra, d'une manière ou d'une autre, augmenter. D'autant que dans les écoles de la Région bruxelloise, il y a plus d'enfants scolarisés que les enfants à scolariser résidant à Bruxelles. En effet, on estime que 16% des élèves scolarisés à Bruxelles résident en-dehors de la Région bruxelloise. A cet égard, 3% viennent de Wallonie et 13% de Flandre (pour rejoindre majoritairement l'enseignement de la Communauté française).¹¹ La pression sur les milieux d'accueil de la petite enfance et les écoles sera dès lors encore plus accentuée.

Il convient également de souligner la différence notable existant entre les milieux d'accueil de la petite enfance et, dans une moindre mesure, l'enseignement maternel et l'enseignement primaire et secondaire. Pour ces deux derniers, l'enseignement est obligatoire ! Cela signifie donc que les carences du politique et l'incapacité à créer des places d'accueil ne pourront en aucune manière être comblées par un recours à des structures privées, ce qui ne fut d'ailleurs pas suffisamment réalisé dans le cas des milieux d'accueil de la petite enfance, ou par la débrouillardise des parents (enfants confiés aux grands-parents, par exemple).

Les propositions

Il est donc urgent que la Communauté française :

- **pilote la coordination des efforts** en matière de renforcement de l'offre scolaire, en associant l'ensemble des autorités concernées : Communauté française, COCOF, COCON, COCOM, Région bruxelloise, communes et réseaux d'enseignement ;
- **accélère le recueil des données** sur les infrastructures non utilisées ou surdimensionnées pour les réseaux d'enseignement subventionnés ;

- **corrèle ces informations** avec celles de même type provenant de l'**enseignement néerlandophone** de la Région de Bruxelles ;
- **corrèle ces informations** avec celles **relatives aux infrastructures**, en particulier dans le parc immobilier du secteur tertiaire, qui pourraient être affectées à des fins scolaires ;
- **rassemble l'ensemble de ces données** afin de disposer d'une vue globale de l'offre disponible ;
- **corrèle ces données** avec les **projections en terme de besoins** effectuées par l'Institut bruxellois de statistique et d'analyse (IBSA), ainsi que, le cas échéant, par d'autres organismes publics et/ou privés ;
- **établit un plan de rénovation et de construction** en vue d'augmenter l'offre scolaire à concurrence des besoins, en privilégiant les formules offrant le meilleur rapport «prix – délai– qualité» ;
- **affecte des moyens en faveur des infrastructures scolaires** à Bruxelles qui soient systématiquement conformes à ce plan de rénovation et de construction ;
- **poursuive les recherches de sources complémentaires** de financement des infrastructures scolaires ;
- **mène en parallèle une analyse des besoins** en termes de personnel (enseignant et autres) formé pour répondre aux défis bruxellois de l'éducation et de la formation.

Conclusions

Ces constats démontrent l'ampleur de la situation et l'urgence de prendre ce phénomène à bras le corps.

Ce manque de clairvoyance du gouvernement de la Communauté française, qui a complètement oublié l'impact de la démographie sur le pilotage des écoles, est à déplorer. En effet, il n'aurait dû échapper à personne, et encore moins aux ministres responsables de l'éducation des jeunes, que l'augmentation croissante de la population en âge scolaire allait créer une pénurie de plus en plus importante de places dans les écoles.

D'autant que le manque d'écoles en Région bruxelloise n'est pas un constat neuf. Une analyse des statistiques de l'ETNIC concernant, d'une part, l'évolution du nombre d'élèves et, d'autre part, l'évolution du nombre d'implantations et de classes, démontre que la situation de pénurie était prévisible. En effet, il ressort de ces chiffres que les effectifs augmentent significativement en Région bruxelloise avec, parallèlement à cela, une diminution du nombre d'implantations scolaires et une augmentation du nombre de classes. En sachant que le nombre de classes est, quant à lui, directement lié au nombre d'élèves, celui-ci a donc augmenté en conséquence mais les établissements ne sont pour autant pas extensibles, et on peut dès lors s'interroger sur les conditions d'accueil de certains élèves.

Il est donc urgent d'envisager, dès maintenant, la manière d'augmenter le nombre de places dans les écoles, que ce soit à travers la réaffectation de bâtiments existants ou par la construction de nouvelles écoles. Cette analyse ne peut, par ailleurs, s'envisager sans une analyse parallèle des besoins en termes de personnel.

En outre, la prise en compte de cette question dans sa globalité nécessite que les efforts et les actions des diverses autorités concernées (COCOF, COCON, COCOM, Région bruxelloise, communes et réseaux d'enseignement) soient cohérents avec la politique menée par la Communauté française en la matière. Les récentes divergences entre le ministre-président de la Région bruxelloise et le ministre ayant en charge les bâtiments scolaires à la Communauté française témoignent notamment de cette nécessité.

Il est temps d'agir avant qu'il ne soit trop tard. La construction et la rénovation d'écoles prennent du temps et la pénurie d'établissements est d'ores et déjà une réalité au sein de certaines communes du nord de Bruxelles.

Faute de créer rapidement de nouvelles structures à Bruxelles, les francophones devront inéluctablement se tourner, soit vers les écoles néerlandophones qui seront à elles seules capables d'accueillir ces nouveaux élèves, soit vers des établissements privés qui ne manqueront pas de profiter de ces lacunes des pouvoirs publics.

Gouverner c'est gérer le quotidien, mais c'est aussi prévoir. Donnons à la Communauté française la chance de réussir, en partenariat avec les autres entités compétentes, ce défi démographique bruxellois.